



**HAL**  
open science

## L'École française de Rome et le patrimoine

Catherine Virlouvet

► **To cite this version:**

Catherine Virlouvet. L'École française de Rome et le patrimoine. Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 2018, I (162), pp.139-156. hal-03539955

**HAL Id: hal-03539955**

**<https://hal.science/hal-03539955>**

Submitted on 22 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## COMMUNICATION

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME ET LE PATRIMOINE,  
PAR M<sup>me</sup> CATHERINE VIRLOUVET

Il est nécessaire de préciser tout d'abord le contexte dans lequel se situe l'action de l'École française de Rome (EFR) : en Italie, le patrimoine culturel et historique, en particulier le patrimoine archéologique, a été instrumentalisé au service de la construction d'un sentiment national à l'époque de l'unité italienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Les Italiens voulurent alors affirmer leur autonomie en matière de recherches archéologiques. En 1875, fut créée au sein du ministère de l'Instruction publique une Direction générale des fouilles et musées placée sous l'autorité de Giuseppe Fiorelli. Dès 1876, fut créé sous l'impulsion du même Fiorelli, en collaboration avec l'Académie des Lincei à Rome, un bulletin italien présentant les recherches archéologiques en cours sur le territoire, le *Notizie degli Scavi*. Les *Notizie* classaient les trouvailles par zones géographiques, en reprenant les divisions en régions effectuées par Auguste, une conception qui participait aussi de la construction nationale. L'élaboration d'une législation nationale sur la tutelle des biens archéologiques et artistiques fut plus longue : une première loi avait été présentée au Parlement par le ministère de l'Instruction publique en 1872, mais la loi définitive fut votée en 1902 seulement. Les lenteurs de cette construction s'expliquent par les difficultés politiques et économiques de la jeune Italie unifiée, qui faisaient malgré tout passer au second plan les questions de patrimoine, la défense de la propriété privée et la méfiance à l'égard de toute intervention publique normative.

Dans ce contexte, sur les terrains relevant du domaine public, seuls les Italiens avaient le droit d'entreprendre des recherches. Le monopole italien pour les recherches sur le territoire de propriété publique se maintint jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les rêves d'expansion de l'Italie puis les prétentions coloniales de Mussolini donnant de la vigueur à la romanité impériale revendiquée comme patrimoine national. L'EFR ayant été elle-même fondée en 1875,

en dehors de quelques exceptions sur terrain privé s'expliquant par les relations personnelles entre les directeurs de l'École et certaines grandes familles italiennes, c'est au Maghreb que les premières générations de membres exercèrent leurs talents. Cette intervention des archéologues français en Afrique du Nord a donné lieu par la suite à des expertises pour la mise en valeur du patrimoine : ainsi la salle Byrsa du musée de Carthage (fig. 1) doit beaucoup au travail de nombreux membres de la mission française (entre autres J.-P. Morel), mission dirigée entre 1974 et 1991 par S. Lancel et P. Gros. Ainsi les chercheurs soutenus par l'EFR ont participé et participent à des opérations de valorisation en Tunisie, en Algérie ou au Maroc.

En Italie, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, naquit à Rome l'Union internationale des instituts d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art qui comprenait de nombreux instituts étrangers. Ceux-ci obtinrent désormais des concessions de fouilles. Pour l'EFR l'après-guerre a marqué, entre autres, le début des recherches à Bolsena, l'antique Volsinii, et, en 1949, à Megara Hyblaea, colonie de Mégare située sur la côte orientale de la Sicile, entre Catane au nord et Syracuse au sud. Les fouilles françaises sur ce site, qui se sont poursuivies jusque dans les années 1980, ont donné lieu à de nombreuses publications. Les recherches de terrain ont repris en 2017 (fig. 2).

À partir de l'après-guerre donc, ce développement des recherches archéologiques, par les équipes internationales aussi bien que par les équipes universitaires italiennes, a accru les charges pesant sur les organismes italiens assurant leur conservation et leur mise en valeur. L'Italie a su faire face à cette effervescence de recherches, elle est restée pionnière, en créant par exemple, en 1969, première nation au monde à se doter d'une telle structure, une brigade des carabinieri spécialisée dans la répression du trafic d'objets volés, *il Comando carabinieri per la tutela del patrimonio culturale*.

Mais les équipes italiennes en charge de la tutelle ont sollicité depuis longtemps l'expertise des responsables scientifiques de la fouille dès lors qu'il fallait conserver et mettre en valeur les découvertes. Aujourd'hui, dans un contexte de difficultés économiques, l'octroi de concessions de fouilles est de plus en plus strictement réglementé aussi pour le « post-fouilles ». L'institution responsable de la fouille archéologique doit consacrer 15 % de son budget à la restauration des monuments mis au jour par ses soins.



FIG. 1. – Salle Byrsa du musée de Carthage.



FIG. 2. – Vue aérienne du site de Megara Hyblaea (SI).

On présentera dans un premier temps quelques exemples du concours apporté par l'EFR dans ce champ du patrimoine archéologique sur les sites d'Italie et des Balkans occidentaux (fig. 3), avant d'élargir à la présentation d'autres actions de mise en valeur du patrimoine historique et culturel de l'Italie auxquelles participe l'École.

Commençons par deux exemples de participation de l'EFR à la PRÉSENTATION MUSÉALE DES RÉSULTATS DES RECHERCHES entreprises.

#### *Le lucus des Frères Arvales à La Magliana (Rome)*

En 1975, John Scheid, alors membre de l'EFR, entreprit avec Henri Broise (architecte de l'EFR), sur concession de la surintendance archéologique de Rome, des recherches dans un quartier périphérique de Rome, La Magliana, dont on savait depuis l'époque moderne qu'il abritait les ruines du bois sacré des Arvales – confrérie religieuse très ancienne remise à l'honneur par Auguste – sur laquelle il avait travaillé pour sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle et dont l'étude forma, on le sait bien, le socle à partir duquel il renouvela magistralement notre approche de la religion romaine. Son projet était alors de parvenir à une meilleure connaissance du site et de ses aménagements, et de retrouver de nouveaux fragments des actes de la confrérie, dont il envisageait la publication.

Les fouilles durèrent jusqu'à la fin des années 1980, des concessions ponctuelles furent encore octroyées à l'EFR jusqu'au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces recherches ont déjà donné lieu à deux publications, une troisième est en cours, dans la collection « Roma antica », commune à la Surintendance archéologique de Rome et à l'EFR. Il faut aussi prendre en compte l'effort de publication des EFE dans la valorisation du patrimoine des pays dans lesquels elles interviennent. Dès 1977, John Scheid eut également l'idée d'exposer au Musée national romain des Thermes de Dioclétien l'ensemble des témoignages sur les Arvales, idée fortement supportée alors par le surintendant A. La Regina, mais qui ne se traduisit que très récemment, en 2014, par une réalisation concrète. John Scheid a travaillé aux côtés des collègues italiens du musée et de la surintendance au positionnement sur les murs du cloître des



FIG. 3. – Carte des opérations archéologiques de l'École française de Rome et du centre Jean Bérard de Naples (2017). © François Fouriaux, (EFR).

fragments des actes des Arvales (134 documents présentés) et au rapprochement avec la statuaire des empereurs de l'époque (fig. 4 a et b).

*Musarna (Étrurie méridionale, nord du Latium actuel)*

En 1982, des travaux de drainage réalisés dans un champ du domaine de Macchia del Conte, sur la route entre Viterbe et Tuscania, dans le nord du Latium, retournèrent un fragment de mosaïque à l'emplacement qu'on supposait depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle être celui de la petite cité de Musarna, née au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., comme une des cités du système de défense de Tarquinia menacée par l'expansion de Rome. La surintendance d'Étrurie méridionale





FIG. 4 a. – Le cloître de la *certosa* de Santa Maria degli Angeli au Musée national romain, dans lequel sont présentés les témoignages sur les Frères Arvales.



FIG. 4 b. – Extrait des actes des Arvales reconstitués par J. Scheid à partir de fragments mis au jour par Henzen au XIX<sup>e</sup> siècle et H. Broise en 1978.

fit appel à l'EFR, qui avait déjà travaillé de longues années dans la région avec la fouille de Bolsena. Les recherches commencèrent en 1983. La fouille menée par une équipe dirigée par Vincent Jolivet, membre de l'EFR au début de la fouille puis chercheur au CNRS (AOROC), et Henri Broise, jusqu'au début des années 2000, permit la mise au jour de bains hellénistiques du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (fig. 5), auxquels appartenait la mosaïque, construits par les soins des deux magistrats principaux (zilaths) de la cité, Luvce Hulchnie (de la famille des Fulcinii qui donna un sénateur à Rome à l'époque de Cicéron) et Vel Alethna, près d'une place publique flanquée de boutiques et d'une grande *domus*. Un relevé électromagnétique permit d'établir le plan d'ensemble de la cité, et les recherches sur



FIG. 5. – La mosaïque du *caldarium* des bains hellénistiques de Musarna (VT).

le terrain se portèrent également sur l'enceinte et deux de ses portes, dont une présentant un dépôt votif, et sur les nécropoles alentour, nécropoles étrusques et nécropole d'époque impériale.

L'EFR a participé à l'aménagement de la salle présentant le résultat de ces fouilles au musée de la Rocca Albornoza, à Viterbe, salle inaugurée en décembre 1997 (fig. 6).

La valorisation peut aussi passer par la PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DANS DES EXPOSITIONS ET PAR L'EXPERTISE DEMANDÉE À L'EFR pour travailler avec la tutelle italienne à la présentation sur site des vestiges.

*La salle à manger tournante de Néron sur le site de la Vigna Barberini (Palatin, Rome)*

C'est parce que l'EFR était intervenue depuis 1985 et jusqu'au début des années 2000 sur la terrasse nord-est du Palatin, au lieu-dit de la Vigna Barberini, que la Surintendance archéologique de Rome (aujourd'hui *Parco archeologico del Colosseo*) fit appel en 2009 à l'une des responsables des opérations qui avaient eu lieu à





FIG. 6. – Salle Musarna au musée de la Rocca Albornoza à Viterbe (photo Polo museale Lazio). En arrière-plan de la mosaïque, on aperçoit sous vitrine la maquette de reconstitution des bains, réalisée par l'EFR pour être placée dans le musée de Viterbe.

cette époque, Françoise Villedieu, directeur de recherches au centre Camille-Jullian (CNRS), pour résoudre un problème technique : pourquoi les substructions contenant la terrasse aménagée à cet emplacement par les empereurs flaviens s'amincissaient-elles considérablement vers le nord-ouest, en un endroit où l'on se serait attendu au contraire à les voir se renforcer ? C'est ce sondage de vérification qui donna lieu à la découverte d'une curieuse construction, presque un *unicum* dans l'histoire de l'architecture romaine : un corps de bâtiment circulaire d'une hauteur estimée à 18 mètres, surmonté d'une pièce dont le plancher était mû par un mécanisme lui permettant de tourner, qui correspondait à la fameuse salle à manger tournante décrite par Suétone comme faisant partie de la *domus aurea* de Néron. En 2014, le prix de l'archéologie de la fondation Cino del Duca, sur proposition de l'AIBL, permit de développer considérablement les travaux, et réserva la belle surprise, à l'intérieur de la tour, d'un escalier de service hélicoïdal desservant le niveau où fonctionnait le mécanisme permettant de faire tourner le plancher du triclinium (fig. 7).



FIG. 7 a. – La fouille de la salle à manger tournante de Néron sur la terrasse nord-est du Palatin (Rome).



FIG. 7 b. – Porte de sortie de l'escalier hélicoïdal au sommet de la tour supportant la salle à manger tournante de Néron.



FIG. 8 a. – Maquette de la *coenatio rotunda* réalisée pour l'exposition sur *Le banquet, de Marseille à Rome* (musée archéologique de Marseille, 3-12-2016/30-6-2017).



FIG. 8 b. – Relevé des structures avec l'escalier hélicoïdal interne (N. André, IRAA-CNRS).

La valorisation de ces découvertes a donné lieu à une exposition sur le banquet qui s'est déroulée à Marseille, à la Vieille Charité, en 2016-2017. La *coenatio rotunda* en formait le clou. Une maquette du bâtiment, financée par l'EFR, fut réalisée à cette occasion, ainsi qu'un film présentant un relevé photogrammétrique et architectural des structures, effectué par N. André, architecte de l'IRAA (fig. 8 a et b). Actuellement l'École apporte son expertise pour la réalisation, par la direction du Parc archéologique du Colisée, d'une présentation au grand public de l'ensemble, très peu lisible à l'œil nu (en raison de la présence de massives substructions flaviennes). Une telle présentation passera en 2018 par un élargissement de l'aire fouillée, et la réalisation d'une reconstitution virtuelle.

Enfin, nous prendrons un dernier exemple de contribution à la mise en valeur du patrimoine, celui de la RESTAURATION de certains monuments mis au jour. C'est le cas à Cumès (fig. 9 a), sur un chantier du centre Jean Bérard de Naples (CJB), USR dont les tutelles sont le CNRS et l'EFR. Ce chantier bénéficie également d'un financement du ministère des Affaires étrangères et européennes à travers la mission Italie du Sud.





FIG. 9 a. – Vue aérienne de Cumes.



FIG. 9 b. – La nécropole de la Porte médiane de Cumes.

### *Restauration des tombes peintes de la nécropole romaine de Cumes*

Les recherches du CJB ont débuté à Cumes en 1984, l'objectif était de retrouver le port de la plus ancienne colonie grecque en Italie, et c'est en cherchant ce port vers le nord-ouest, à l'extérieur des remparts de la cité, que les archéologues ont trouvé une série de monuments funéraires datant de la période romaine dans la nécropole dite de la Porte médiane (fig. 9 b). L'effort de sauvegarde

du patrimoine a donc porté, entre 2012 et 2017, sur certains de ces mausolées (fig. 10 a, b, c). Le but était, en prévision de l'ouverture de ce secteur du parc archéologique au public, de nettoyer, de consolider et de protéger les structures maçonnées, les stucs et enduits peints situés à l'intérieur des monuments funéraires (cas du mausolée sévérien). Ceux qui étaient trop endommagés ont été déposés pour être conservés dans un des dépôts du site de Cumès (cas du mausolée d'époque tibérienne). Ces restaurations ont été financées par le CJB, grâce à l'aide du MEAE, et ont été réalisées avec la contribution du personnel de l'*Ufficio per i beni archeologici di Cuma*. Dans certains cas l'accès au monument restauré a ensuite été clos par une grille fermée à clef.

L'EFR participe aussi, à travers ses programmes de RECHERCHE EN HISTOIRE ET EN SCIENCES SOCIALES, à la mise en valeur du très riche patrimoine italien dans ces domaines. Terminons par trois exemples relevant de ce champ.

#### LES MANUSCRITS

##### *Catalogage des manuscrits français et occitans de la Biblioteca Apostolica Vaticana*

Ce programme est effectué en partenariat avec la Bibliotheca Apostolica Vaticana (BAV), le CNRS à travers l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), représenté par Anne-Françoise Leurquin et Marie-Laure Savoye, et l'université de Chieti (Maria Careri). Il a commencé en 2013 et se poursuit dans le cadre du présent programme quinquennal en raison de l'importance du patrimoine documentaire qu'il met en valeur. Son ambition est de cataloguer 425 manuscrits de la BAV en langue d'oc et d'oïl qui constituent un matériau original pour étudier la réception de la culture française médiévale dans l'Europe moderne (fig. 11). Il n'existait pas de catalogue jusqu'à présent. Les informations concernant les manuscrits sont versées dans la base de données Jonas abritée par l'IRHT (<jonas.irht.cnrs.fr>). Est en outre prévue la publication de deux volumes dans la collection « Studi e Testi » de la BAV : un catalogue papier et un recueil d'articles présentant les découvertes sur les manuscrits.





FIG. 10 a. – Restauration des peintures murales du mausolée d'époque sévérienne A41.



FIG. 10 b. – Nettoyage pour la dépose des peintures murales du mausolée d'époque tibérienne D50.



FIG. 10 c. – Clôture des monuments funéraires  
(à gauche mausolée E39, à droite mausolée des têtes de cire E70).



Remons nos enseigne dit.  
Et li an son escur.  
De mal men tou son fencl.  
Am le touz lon si moiter  
Et lon ayz pro q tonoz.  
Car si fivr li ancessoz.

Et cil chi n'ontent leo ay.  
Et les amoz li anoz et les ay.  
Et plus otz les tranez.  
Et en touz unout est anles amoz.  
Et il fust ruz de amoz.  
Et quis li siegles solemz.  
Et omz les toz ausier me.  
Et fust l'averne que fohe.  
Et e fait lon sol et gar der.  
Et e lin del alre de seuer.  
Et e mbe seoz avoz teno.  
Et conen p loz gnd feno.  
Et e si enoz qui e taue.  
Et e st tost obheoz p vne.  
Et m seoz n'ensigne ne one dir.  
Et e por estre ne ten trobit.  
Et e aenc qui e bien oie.  
Et e mbe q flonst q finctie.  
Et m noer flonst qui enoz.  
Et e achiez q mels len e sonoz.  
Et e bien ne paer touz toz por.  
Et e trop flonst ne vtenoz.  
Et e nus ne touz atarier.  
Et e bien faire ne touz seignier.  
Et e qui plus ser plus touz faire.  
Et e ce nese touz nus vtre.  
Et e pa ce me noil flonst mber.  
Et e une estone en conier.  
Et e de lant ou ge la nus.  
Et e m loz en ofene plus.  
Et e la vol d'us en touz mber.  
Et e ne al qui ne g'ozer la letie.  
Et e plus de d'us el roman.  
Et e oit est le flonst n'ez g'ozer.



Et si ne oue un g'ozier faire.  
Et a m'uz senl'auz lom remoz.  
Et a moer en noie si peno.  
Et a mo lauz est hoy oie.  
**O**mers qui fu clerz muelz.  
Et es plus sachaz ce noz.  
Et e fait de la destruction.  
Et el g'ozier sieg'ozer touz son.  
Et quis touz fu de serret.  
Et m hanc plus ne fu abuz.  
Et ois ne dit pag ses lures noz.  
Et a b'ic fanoz sans nul espoz.  
Et ne fu plus de ce ans nez.  
Et li g'ozier ot fu assembles.  
Et e muelle sil t'uller.  
Et a m si une rien v'entuz.  
Et a m il enoz son l'uz sauz.  
Et a arhe noz fu v'entuz.  
Et a or e f'ozie conen pa.  
Et a m le noz fu p'uzon.  
Et a or quoz fet les dammeder.  
Et e b'ic oles honoz char nez.  
Et e m li fu ad'ezie.  
Et a muelz loz fohe.  
Et e de ce af bouez h'uz m'uz.  
Et a or c'ozane af touz amoz.  
Et e les de ces an'uz m'uz.  
Et a or g'ozane avec le g'oz.  
Et a m son l'uz v'entuz.  
Et a m soz por eslen ref'uz d'ez.  
Et a m r'uz fu emoz de ce touz pa.  
Et a m f'uz plus si ce n'uz.  
Et e les lures fu v'entuz.  
Et e m m'uz m'uz.

**A**ps loz red q co od este.  
Et e touz or a p'ete touz  
Et e m'uz s'uz de lo m'uz  
Et e m'uz fu touz q p'uzant.  
Et e m'uz p'uzant al p'uzant.  
Et e m'uz m'uz m'uz m'uz.

505

SERVED © Biblioteca Apostolica Vaticana



Bourdelot

1505





FIG 11. – Deux pages du manuscrit ms. latin 1505, numérisé grâce au programme ([https://digi.vatlib.it/view/MSS\\_Reg.lat.1505](https://digi.vatlib.it/view/MSS_Reg.lat.1505)) : à gauche, le premier feuillet du ms. sur lequel on trouve deux marques de possesseurs (le blason + Bourdelot), plus l'estampille de la BAV : à droite, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 1505, Benoît de Sainte-Maure, *Roman de Troie*, écrit en 1160, transmis par un manuscrit d'Italie septentrionale, 1340 environ, f. 197v.

## LES ARCHIVES ET LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL, DEUX EXEMPLES

*PerformArt, Promoting, Patronising and Practising the Arts in Roman Aristocratic Families (1644-1740). The Contribution of Roman Families' Archives to the History of Performing Arts*

Ce projet Consolidator Grant de l'European Research Council dans le cadre d'Horizon 2020 est porté par Anne-Madeleine Goulet, chargée de recherche au Centre d'études supérieures de la Renaissance (CNRS-université de Tours). Il est accueilli depuis 2016 par l'EFR en partenariat avec le CNRS. Madame Goulet avait mené entre 2010 et 2012, avec Gesa zur Nieden, de l'université de Mayence, le programme ANR-DFG intitulé « MUSICI : Les musiciens européens à Venise, Rome et Naples (1650-1750). Musique, échanges culturels et identité des nations », dans le cadre d'une mise à disposition par le CNRS auprès de l'EFR. C'est cette première présence prolongée à l'EFR qui lui a permis de nouer sur place les partenariats et les contacts qui servirent de fondement à son projet actuel, pluridisciplinaire, puisque outre l'histoire et la musicologie, il mobilise l'étude des arts du spectacle (danse, théâtre notamment) et l'archivistique, pour enrichir notre connaissance de l'histoire du spectacle à Rome au sein des élites romaines entre 1644 et 1740, à partir de l'abondante documentation que constituent les archives de onze familles de la haute aristocratie. Il regroupe dix-huit chercheurs, trois archivistes, deux experts en matière d'archives, deux personnels administratifs et constitue une occasion de partenariat avec de nombreuses institutions vouées à la conservation des archives à Rome, répondant ainsi à l'une des missions de l'EFR : favoriser l'accès des chercheurs français, italiens et européens aux ressources romaines. L'EFR accueille la coordination administrative du projet, la plupart des missions de recherche, de nombreuses rencontres scientifiques ainsi qu'une partie des publications du programme, mais aussi des représentations musicales. Lors d'un concert donné en décembre 2016 dans le grand salon de l'EFR (fig. 12), fut exécutée pour la première fois depuis sa création au XVII<sup>e</sup> siècle une œuvre d'Ercole Bernabei (*concerto madrigalesco a tre voci diverse*, 1669, dédié à Fulvio Orsini, duc de Bracciano), dont les partitions avaient été retrouvées dans les archives romaines.



FIG. 12. – Concert de l'ensemble baroque Faenza, dans les salons de l'EFR (décembre 2016).

*La mort et les civilisations méditerranéennes : analyse historique et anthropologique*

Ce programme de recherche fait partie de l'actuel quinquennal (2017-2021) de l'EFR.

L'ethnologue et historien Ernesto De Martino (1908-1965) est une figure majeure de l'histoire intellectuelle italienne du XX<sup>e</sup> siècle, dont l'œuvre est peu connue en France. C'est afin de valoriser l'extraordinaire patrimoine archivistique légué par le savant que l'EFR s'est associée à quatre partenaires français et italiens. L'*Associazione internazionale De Martino* (AIDM, représentée par son président, Marcello Massenzio) conserve la documentation demartinienne : notes, correspondance, et un riche fond photographique ; la *Fondazione Istituto Gramsci* apporte quant à elle une dimension fondamentale, celle de la pensée gramscienne de De Martino autour de la notion de « subalternité », capitale dans sa réflexion sur le *Mezzogiorno* ; l'*Accademia di Santa Cecilia* dispose d'un patrimoine audio exceptionnel, celui des enregistrements opérés par Diego Carpitella (1924-1990), fondateur de l'ethnomusicologie italienne et compagnon d'études de De Martino. Enfin, le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture de l'EHESS, à travers Riccardo Ciavolella, est également un partenaire essentiel du programme pour contribuer à la valorisation et à la diffusion de ces différentes ressources dans une perspective franco-italienne et



européenne. Est en cours la traduction française de l'ouvrage *Morte e pianto rituale* (1<sup>re</sup> éd. 1958), qui fera suite à celle de *La fine del mondo*, publiée en 2016 par les éditions de l'EHESS et présentée à l'EFR à l'automne 2017. Les opérations de traduction sont adossées à des rencontres scientifiques régulières dans le cadre du programme et à la valorisation des archives audio avec l'*Accademia di Santa Cecilia*.

Nous espérons que cette rapide présentation aura permis d'illustrer la diversité des interventions de l'École dans le domaine de la valorisation du patrimoine et la manière dont ces interventions se font toujours en partenariat, d'abord avec l'Italie, mais également avec les centres de recherche français. En cela, l'EFR répond pleinement à une de ses missions fondamentales.

Le Secrétaire perpétuel Michel ZINK intervient après cette communication.